

Quand l'éloquence est une affaire de jeunes

Depuis trois ans, à Suresnes, un concours d'éloquence a confronté collégiens et lycéens à l'art de la conviction par la magie des mots et du discours. Avec des résultats « bluffants ». Dernière finale le 6 avril.

En quelques minutes, sans texte, seuls sur scène face à un jury et une salle pleine, ils feront la preuve que l'éloquence, pas plus que la valeur, n'attend le nombre des années. Mercredi 6 avril, la dernière finale du concours d'éloquence que la ville de Suresnes a organisé depuis trois ans réunira onze finalistes collégiens et lycéens.

Elle clôturera ainsi une expérience singulière car si les concours d'éloquence sont en France des rendez-vous prisés, ils sont assez largement destinés à un public adulte, universitaire ou professionnel, telle la célèbre Conférence Berryer du barreau de Paris.

On pourrait craindre également que les sollicitations croissantes des écrans, la diminution du temps moyen de lecture, ou le détachement régulièrement diagnostiqué des contenus culturels, ne soient venus altérer chez les jeunes le goût du verbe et la capacité à le travailler et le faire jongler.

En trois ans la centaine de collégiens et lycéens qui ont participé à ces concours d'éloquence auront démontré «... *exactement le contraire* » résume Gaël Cayla directeur de l'association Suresnes Information Jeunesse, organisatrice de l'événement. « *Ces jeunes ont manifesté un appétit pour la culture, le vocabulaire, le travail des références, de l'expression. Quand on leur donne un espace pour l'exprimer, ils s'expriment... Et le résultat est souvent bluffant.* »

Ce concours qui favorise la pratique culturelle et artistique des jeunes en faisant appel à la parole et à la diction, vise donc aussi à valoriser la jeunesse en lui donnant des outils d'expression publique. Cette année, les finalistes devront argumenter et convaincre à partir d'une -exigeante- citation de Roland Topor : *La violence sucrée de l'imaginaire console tant bien que mal de la violence amère du réel.*

Les collégiens auront 3 à 5 minutes et les lycéens 5 à 8 minutes pour présenter un texte, librement élaboré avec l'aide de leurs professeurs et d'ateliers d'expression orale et gestuelle. Des sélections se sont déroulées en février et mars au sein des établissements scolaires. Les onze finalistes se produiront face à un jury comprenant des élus, des personnalités de l'éducation, des affaires culturelles, ou des membres du barreau ou du théâtre Jean Vilar.

« *Ces jeunes s'expriment dans des registres variés : humoristique, théâtral ou solennel, observe Gaël Cayla. Mais plus que le travail des mots, le défi le plus dur que tous ont relevé lors de ces expressions publiques durant l'année, a d'abord été par rapport à eux : aller au bout de leur démarche sans craindre le regard des autres, des copains. Lequel se révèle d'ailleurs très vite non pas moqueur mais franchement admiratif* ».

**Finale du concours d'éloquence. Mercredi 6 avril 2011, 19h
Salle des fêtes. 2 rue Carnot, Suresnes.**

Contact presse : Arnaud LEVY 01 41 18 15 52 / 06 28 81 11 96 alevy@ville-suresnes.fr